



REUNION PLENIERE - 16 & 17 février 2020

Dimanche 16 février 2020 :

Présents : Françoise AUGUSTIN, Bruno BIDONE, Jacques BRUNET, Jean-Claude BUCHIN, Patrick HUNTER, Armand LAVRUT, André MOREAU, Babeth PLOMION, Cathy ROUX, Patrice ROUX et Elodie KOUACHI.

Excusés : Rodolphe JAEGER, Jean-Marc DESCHAMPS

Invité : Paulo VIAL

Ouverture de la plénière par le Président – Jean-Claude BUCHIN.

- Le Président souhaite la bienvenue à Paulo VIAL, invité, et aux membres du CNB.
- Suite aux différentes conversations sur les réseaux sociaux et les prises de position de Mr Xavier LEVISTRE, Jean-Claude BUCHIN lui enverra un courrier, afin de connaître les procédures à suivre à partir de septembre.
Pour rappel, le contrat qui lie le CNB à Xavier LEVISTRE prend fin le 31 août 2020.
- Ou en est-on avec KV pour la remontée des scores ? KV sera relancé pour finaliser la procédure et Xavier LEVISTRE pour l'activation de l'exportation.

Commission Féminines – Babeth PLOMION.

Une conversation s'engage sur les poules de 10 équipes chez les hommes et les 12 équipes pour les dames. La décision sur le nombre d'équipes composant les poules féminines est reportée à la plénière de juin 2020.

Commission Technique – Armand LAVRUT

Les informations Huilage :

- Pour la J2 CDC elles ont été demandées aux centres. Le site sera mis à jour au fur et à mesure des retours,
- MBC à Moussy,
- SE à Reims,
- Championnat France : 3 huilages différents,
- Divers problèmes évoqués en fonction des conditions d'huilage.

Retour sur réunion contrôleurs :

- Réunion en visio, deux nouveaux : Mr BOVA pour la région PACA et Mr JOSEPH pour l'Occitanie.
- Il serait souhaitable que les régions reçoivent un rapport du contrôleur.

Commission Jeunes – Patrick HUNTER

Politique Jeunes :

- Compte rendu Bourges :
Le but était de réunir une quarantaine d'intervenants régionaux et à les faire participer à différents ateliers.
Des commissions travaillent sur les règlements de l'an prochain afin qu'ils soient mieux adaptés à la population Jeunes.
Le CNB sera référent des MASTER, aidera à la mise en place des étapes et participera à l'élaboration des podiums.
- Trophée des liguees :
Belle compétition, dommage qu'il manquait 4 régions.
Compétition à reconduire.
- Record de France Benjamins : à créer

Commission Compétitions – André MOREAU

- Organisation des « Doublettes Honneur » et « Individuels Promotion & Honneur » saison 2020/2021 : Une date limite d'organisation (date de la phase 1) sera déterminée. Cette compétition se déroulera en 2 séries de 4 parties (soit 8 parties au lieu de 9 actuellement).

Commission Arbitrage – Jean-Claude BUCHIN

- **Proposition : Modifications article 16 livre règlement sportif**

Remplacer le texte actuel

- a) - L'accès à la zone 1 uniquement est autorisé pour l'encadrement des clubs, à raison d'une seule personne par équipe, à condition qu'elle soit discrète, que la zone soit suffisamment grande pour ne pas gêner les joueurs et avec l'autorisation de l'arbitre.
- b) - Le règlement particulier d'une compétition peut déroger à cette autorisation et limiter l'accès aux zones aux seuls participants.
- c) - Pour accéder à cette zone, l'encadrant doit présenter une licence compétition, dirigeant ou cadre technique et obtenir le badge d'accréditation délivré par l'arbitre. L'encadrant doit se limiter à l'équipe encadrée et il doit se tenir dans le voisinage immédiat du ou des joueurs concernés. Sa tenue devra être correcte. Il pourra se faire retirer le badge par l'arbitre pour motif grave ou trouble au bon déroulement du jeu.

Nouveau texte

- a) - L'accès à la zone 1 uniquement est autorisé pour l'encadrement des clubs, à raison d'une seule personne par équipe, à condition qu'elle soit discrète, que la zone soit suffisamment grande pour ne pas gêner les joueurs et avec l'autorisation de l'arbitre.
- b) - Le règlement particulier d'une compétition peut déroger à cette autorisation et limiter l'accès aux zones aux seuls participants.
- c) - Seuls les encadrants titulaires d'une licence cadre technique pourront accéder à cette zone après présentation de ladite licence à l'arbitre qui délivrera le badge d'accréditation d'accès à la zone. Sa tenue devra être correcte. Un encadrant pourra se faire retirer le badge par l'arbitre pour motif grave ou trouble au bon déroulement du jeu. Le badge devra impérativement être restitué à la fin du jeu.

- **Résultat du vote : 9 Pour – 0 Contre – 1 Abstention**

- **Proposition : Modifications du livre III caractéristiques techniques**

1	SPECIFICATIONS TECHNIQUES.....	5
1.1	CARACTERISTIQUES D'UNE PISTE DE BOWLING REGLEMENTAIRE	5
1.1.1	Construction	5
1.1.2	Approche (fig.1).....	5
1.1.3	Ligne de faute (fig.1).....	5
1.1.4	Système de détection des fautes	5
1.1.5	Dimensions.....	5
1.1.6	Pin-deck (fig.2 et fig 3) (Plateau de pose des quilles).....	6
1.1.7	Planche de fond	6
1.1.8	Gouttières	6
1.1.9	Renforcement des gouttières plates.....	6
1.1.10	Emplacements des quilles ou Spotting (fig. 2).....	7
1.1.11	Machines à requiller	7
1.1.12	Kickbacks (fig 2 et fig 3) (supports machine à requiller)	7
1.1.13	Plaque de protection de kickback (fig. 2).....	7
1.1.14	Fosse (fig. 3).....	7
1.1.15	Pare-chocs (fig. 3)	8
1.1.16	Marques ou repères (fig. 1.).....	8

Détail en annexe (page 7)

- **Résultat du vote : 9 Pour – 0 Contre – 1 Abstention**

- **Proposition : Modifications du tableau des sanctions Article 27** (surligné en jaune)

Libellé	Sanctions		Sanctions 1 ^{ère} récidive		Sanctions 2 ^{ème} récidive	
	Par l'arbitre <u>puis</u> <u>par le CN</u>	Par la <u>commission</u> de discipline	Par l'arbitre <u>puis</u> <u>par le CN</u>	Par la commission de discipline	Par l'arbitre puis par le CN	Par la <u>commission</u> de discipline
Tenue non réglementaire en compétition	Carton Jaune Amende 2 ^{ème} degré					
Non-respect des interdictions de fumer, vapoter ou de consommer de l'alcool	Carton Jaune Amende 2 ^{ème} degré		Carton Rouge Amende 3 ^{ème} degré		Carton Noir	Retrait de licence de 1 à 3 mois
Refus d'obtempérer aux injonctions de l'arbitre en compétition	Carton Rouge Amende 3 ^{ème} degré		Carton Noir	Retrait de licence de 1 à 3 mois		
Non-respect de la réglementation fédérale: - par une personne physique	Carton Jaune Amende 2 ^{ème} degré Amende 3 ^{ème} degré		Carton Rouge Amende 3 ^{ème} degré		Carton Noir	Retrait de licence de 1 à 3 mois
Non-respect du matériel en compétition	Carton Jaune Amende 2 ^{ème} degré		Carton Rouge Amende 3 ^{ème} degré		Carton Noir	Retrait de licence de 1 à 3 mois
Non-respect de l'article L331- 7 du code du sport	Amende 3 ^{ème} degré			Retrait de licence de 1 à 3 mois		Retrait de licence de 1 à 3 mois
Ebriété en compétition	Carton Noir	Retrait de licence de 1 à 6 mois				
Propos injurieux, conduite inconvenante - par une personne physique	Carton Noir	Retrait de licence de 1 à 6 mois Retrait de licence de 1 à 6 mois				
Fraude, tricherie en compétition	Carton Noir	Retrait de licence de 1 à 6 mois				
Coups et blessures - en compétition - hors compétition	Carton Noir	Retrait de licence de 6 à 12 mois Retrait de licence de 6 à 12 mois				
Manquement grave constituant une infraction à l'esprit sportif et au principe de loyauté vis-à-vis de la fédération		Retrait de licence de 6 à 24 mois avec possibilité d'inéligibilité et de radiation				

- **Résultat du vote : 8 Pour – 0 Contre – 2 Abstention**

- Proposition : Modifications de Article 5

5. INCIDENTS DIVERS RELATIFS AUX QUILLES

- Lors du 1er lancer, ou si on s'aperçoit immédiatement après ce lancer qu'une ou plusieurs quilles étaient présentes mais mal positionnées, le lancer est valable et le résultat est comptabilisé. En effet, il est de la responsabilité de chaque joueur, avant le lancer, de vérifier que les quilles sont bien positionnées.
- Le joueur peut signaler qu'une ou des quilles sont incorrectement placées et exiger un repositionnement correct avant le 1er lancer.
- Il n'est pas possible de faire changer la position des quilles après le 1er lancer. Les quilles déplacées ou mal reposées par la machine devront rester à leur place, **sauf sur les bowlings à ficelles.**

○ **Résultat du vote : 10 Pour – 0 Contre – 0 Abstention**

- Modification de la réglementation à prévoir :
Homologation des bowlings à ficelles soit, étendu jusqu'au niveau du «District».
A formaliser pour la plénière de juin.

Invité CNB – Paulo VIAL

- Changer le nom de la catégorie « Vétérans » par « Seniors + » pour la saison prochaine.
- Les catégories se nommeront A, B et C.
- Revoir le système des finales nationales qui occupent les centres en décembre ou janvier.
Françoise AUGUSTIN et Paulo VIAL prépareront un dossier pour la plénière de juin.
- Discussions et échanges sur le calendrier.

Fin de la séance à 20h00

Lundi 17 Février 2020 :

Présents : Françoise AUGUSTIN, Bruno BIDONE, Jacques BRUNET, Jean-Claude BUCHIN, Jean-Marc DESCHAMPS, Patrick HUNTER, Armand LAVRUT, André MOREAU, Babeth PLOMION, Cathy ROUX, Patrice ROUX et Elodie KOUACHI.

Excusés : Rodolphe JAEGER

Invité : Michel CHOPINEAU, Eric COURAULT, Paulo VIAL

Intervention du DTN – Michel CHOPINAUD

- Le DTN remercie le CNB de l'avoir invité à sa plénière.
- Michel CHOPINAUD nous annonce qu'il prendra sa retraite en fin d'année 2020.
- La vie fédérale doit s'organiser après la mise en place de l'ANS par le Ministère :
 - o La FFBSQ va devoir instruire, promouvoir et distribuer les subventions obtenues près de l'ANS,
 - o Cette subvention sera attribuée aux clubs, aux comités départementaux et aux ligues régionales,
 - o Il faudra réaliser des projets fédéraux,
 - o Le challenge sera de voir un grand nombre de dossiers remontés à la FFBSQ.
- JC BUCHIN : Qui va répartir les subventions ?
Monsieur le Président GRANDIN devra le définir ainsi que les thématiques retenues pour y prétendre.
- Tous les acteurs doivent se mobiliser, mieux communiquer et travailler, sinon nous courrons à notre perte.
Le nombre de licenciés ne cessent de diminuer et cela devient angoissant. Cette diminution est générale, il faudrait stopper l'hémorragie.
- Une discussion s'engage, à l'initiative de Patrice ROUX, sur la mise en place d'une licence « Pratiquant ». Cette licence, à tarif très réduit pourrait être délivrée dans un périmètre très limité (exemple : juste pour jouer en ligue).
Une Visio- conférence se tiendra avec JC BUCHIN, Patrick HUNTER, Patrice ROUX et Michel CHOPINAUD.
Le projet sera proposé à l'issue de cette Visio.
- JM DESCHAMPS est pessimiste, en tant que contrôleur, il discute avec les propriétaires de centre.
Les centres veulent de moins en moins nous accueillir.
Les centres souhaitent que le tarif de la partie augmente.
Le Président BUCHIN stipule que le centre peut appliquer le tarif qu'il souhaite, dans nos documents, il est écrit que le tarif de 3.20€ est conseillé.

Formation – Eric COURAULT

- Le développement du nombre de pratiquants doit être mis en place dans les centres. Idées ?
- Bilan de la formation - Saison 2019 :
 - o 44 animateurs
 - o Perçage : 8 (Niveau I) et 2 (Niveau II)
 - o Quelques stages techniques
- Discussions sur les besoins et contenus des formations.

Développement – Patrick HUNTER et André MOREAU

- Présentation du projet BOWLING CAMPUS
IL n'y a pas besoin de formation spécifique pour adhérer au projet
Le dossier est sur le site fédéral et est très documenté
Ce projet sera présenté au ministère dans quelques temps.

Membre CNB – Jacques BRUNET

- Coupe de France ? il faudrait la remettre au calendrier
 - o Il y a déjà trop de compétitions, on n'en rajoutera pas au calendrier 2020-2021.

Trésorerie – Jean-Claude BUCHIN

- L'arrêté des comptes n'est pas finalisé mais le résultat annoncé est – 22 784€, le prévisionnel avait été annoncé à – 84 K€.
- Il avait été prévu 644K€ de participation CNB, pour 540 K€ en réalisé.
- Pour 2020, il est prévu une contribution à hauteur de 590 K€
- Lors du Championnat du Monde Jeunes, World Bowling a laissé des frais non prévus à notre charge, de plus les subventions n'ont pas été à la hauteur espérée (Résultat, coût à notre charge prévu : -30K€, réalisé : -55Ke)

Commission Vétérans – Françoise AUGUSTIN

- ESC 2020 :
Cette première édition a été une réussite pour l'ETBF.
La délégation française coachée par Paulo VIAL a rapporté 5 médailles (voir article dans le BIF).
Le niveau était très élevé, la France continuera à participer à cette compétition.
- ESBC 2020 :
Cette année, la délégation française sera composée de 40 hommes et 29 dames.
Conformément aux règlements, les champion(ne)s de France 2019 et 2020 se verront offrir leurs engagements.
Le CNB participe aux frais engagés à l'ESC, et ne participera plus aux frais de l'ESBC.
Cette compétition redevient une compétition européenne privée, Françoise AUGUSTIN continuera à s'en occuper avec Serge ORENGO.
- Compétitions Vétérans (Challenge et Championnat) : formule à repenser dans son ensemble
Françoise AUGUSTIN et Paulo VIAL présenteront le projet à la plénière de juin.

Commission Communication & Développement – Bruno BIDONE

- Compte rendu retombées médiatiques test match France USA Russie (voir Annexe page 27)
- Présentation projets 2020, une aide de 2000€ est accordée suite à un vote.
 - o **Résultat du vote : 11 Pour – 0 Contre – 0 Abstention**

Commission Sport d'Entreprise – Jean-Marc DESCHAMPS

- Le nombre d'inscriptions aux compétitions se stabilise, sauf pour les Quadrettes
- Mise en place en 2021, d'une compétition Doublettes Hommes. Elle sera organisée sur le même modèle que la compétition Doublette Dames. Cette nouvelle compétition est à mettre en place car cette formule existe à l'Eurocorpo.
- Eurocorpo 2023 : Prévoir son organisation en France, suite à un vote.
 - o **Résultat du vote : 11 Pour – 0 Contre – 0 Abstention**
- Prochain calendrier : attention à la concurrence des dates fédérales

Questions diverses :

- Comportement des joueurs : réflexion – Patrice Roux
Le temps de jeu de la réglementation ne correspond pas à la réalité. Que faire ? une discussion s'engage
Jeu lent, suite au problème d'arbitrage lors de la finale doublette à Chaunay
 - o Présence de 2 arbitres lors des finales nationales.
- LEXER – Suite à donner
Il y a un an, le Président du CNB a envoyé un mail aux 2 personnes licenciées (l'autre ne l'est pas) concernées
par les propos portés à l'encontre de Xavier LEVISTRE.
La réponse qui a été reçue a été transférée à l'intéressé.
Comment voir l'avenir pour le suivi de nos compétitions ? une discussion s'engage
- Le Calendrier : la campagne sera lancée fin mars, chaque délégué de tournoi doit faire parvenir ses souhaits.
Paulo VIAL aidera à la mise en place du calendrier.

16h00 : Fin de la plénière

Prochaine plénière juin 2020 : date à fixer

MODIFICATION LIVRE III CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

TITRE 3 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Avertissement

L'équipement de bowling, le matériel de bowling et les installations de bowling utilisés pendant les championnats nationaux et internationaux et les championnats agréés doivent satisfaire aux spécifications du présent chapitre.

Les spécifications du présent chapitre sont conformes aux règles de la World Bowling.

Dans le cas où les spécifications de la World Bowling et les dispositions du présent chapitre n'apportent pas de solution, on applique les dispositions émanant des "Spécifications techniques de l'USBC sur les équipements".

Dans les spécifications suivantes, les dimensions métriques sont énoncées dans des parenthèses pour référence seulement.

En cas de conflit ce sont **les dimensions impériales** (britanniques) qui sont souveraines.

Conversion des mesures anglaises en système métrique :

- **1 inch** = 1 pouce = 25,4 mm
- **1 foot** = 1 pied = 12 pouces = 30,48 cm
- **1 ounce** = 1 once = 28,349 gr
- **1 pound** = 1 livre = 16 onces = 0,453 kg

1 SPECIFICATIONS TECHNIQUES

1.1 CARACTERISTIQUES D'UNE PISTE DE BOWLING REGLEMENTAIRE

Dans ce chapitre seulement des caractéristiques fondamentales sont données. Avec des spécifications et des méthodes d'essai techniques détaillées en référence du manuel de spécifications d'équipement d'USBC

1.1.1 Construction

Une piste réglementaire y compris les gouttières plates, les **kickbacks** et l'approche, doit être construite en bois ou en tout autre matériel testé et approuvé.

Toutefois, les angles de la plateforme de quilles (pin-deck) de la planche de fond, les **kickbacks**, les gouttières plates et les moulures de gouttières peuvent être renforcés avec un matériau en fibre ou synthétique conforme aux spécifications techniques de l'USBC pour les équipements

1.1.2 Approche (fig.1)

L'approche s'étend en arrière de la ligne de faute ; elle doit avoir un minimum de 15 pieds. (4,572 m) de long. Elle doit être dégagée et de niveau.

Les défauts de surface ne doivent pas excéder 1/4 **de pouce** (6,4 mm) de profondeur.

1.1.3 Ligne de faute (fig.1)

La ligne de faute n'a pas moins de 3/8 **de pouce** (9,5 mm) ni plus de 1 **pouce** (25,4 mm) de largeur.

Elle doit être affleurante et clairement et distinctement marquée ou incrustée dans la piste, et de la même largeur sur toute la piste, elle peut être matérialisée sur les murs et les poteaux.

1.1.4 Système de détection des fautes

Chaque bowling agréé doit avoir un dispositif de détection des fautes en état de marche approuvé par la WTBA.

1.1.5 Dimensions

Longueur (fig. 1)

La longueur totale d'une piste, y compris le Pin-deck, est de **62 pieds 10 pouces 3/16** (**19,156 m**) mesurée de la ligne de faute, côté piste, au bord arrière **du Pin deck** sans compter la planche de fond.

Il doit y avoir **60 pieds (18,288 m)** avec une tolérance de + /- 1/2 **pouce** (12,7 mm), mesurée de la ligne de faute au centre du plot de la quille n°1.

Il doit y avoir **34 pouces 3/16 (86,85 cm)** avec une tolérance de 1/16 **de pouce** (1,6 mm) du centre du plot de la quille n°1 au bord arrière de la plateforme de quilles sans compter la planche de fond.

Largeur (fig. 1)

La largeur de la piste mesure **41 pouces ½ (1,054 m)** avec une tolérance e +/- 1/2 **pouce** (12,7 mm).

L'ensemble piste de bowling avec les deux gouttières ne peut pas dépasser **60 ¼ pouces**, ni faire moins de **60 pouces**.

Surface

La surface de la piste, y compris le pin-deck, ne doit comporter aucun défaut continu.

Elle ne doit pas présenter de dépression supérieure à **40/1000^{ème} de pouce** (1 mm) dans un rayon de **42 pouces (1,067 m)**. L'ensemble de la piste ne doit pas présenter d'inclinaison transversale excédant **40/1000^{ème} de pouce** (1 mm) dans le sens de la longueur.

Le pin-deck ne peut pas présenter une d'inclinaison transversale excédant **3/16 de pouce** (4,8mm), sur une zone de **42 pouces**.

Le même enduit de finition de piste sera appliqué d'un bord à l'autre du panneau.

Le coefficient de frottement de toutes les surfaces de piste n'excédera pas 29 mesuré avec un dispositif approuvé.

Pistes Synthétiques (fig. 5)

La largeur à la jonction des panneaux, ne doit pas excéder 50/1000^{ème} de pouce (1,3mm) et la dénivellation entre les panneaux ne doit pas excéder 40/1000^{ème} de pouce (1mm).

Le premier panneau, après la ligne de faute, doit être de niveau avec celle-ci, ou plus bas de 80/1000^{ème} de pouce (2 mm) au maximum.

Le panneau avant (de la ligne de faute vers la fosse) étant plus haut ou affleurant du panneau suivant (de la ligne de faute à la fosse).

Il en est de même pour des pistes en bois découpées et reconstituées.

1.1.6 Pin-deck (fig.2 et fig.3)

Des spécifications détaillées liées au Pin-deck, aux gouttières, Kickbacks, parechocs et fosse sont définis, dans le manuel des caractéristiques d'équipement d'USBC.

Le Pin-deck est exclusivement construit en bois dur ou en matière synthétique seule, ou associée à d'autres matériaux, sous réserve qu'ils aient été testés et approuvés.

Les bords du Pin-deck peuvent être arrondis avec un rayon inférieur à 5/32 de pouce (4 mm), si ce rayon est détérioré, il doit être rectifié.

Les bords peuvent être en bois dur ou en matière synthétique sous réserve qu'ils aient été testés et approuvés.

Une bande de fibre synthétique n'excédant pas 1/2 pouce d'épaisseur (12,7 mm) peut être fixée sur le côté du Pin-deck, au plus près des gouttières depuis le plot de la quille n° 1 jusqu'à la fosse.

A sa mise en place, sur des Pin-decks neufs, elle doit avoir une hauteur d'au moins 1,5 pouce (38mm).

Elle ne peut avoir moins d'1 pouce de haut (25 mm) à sa mise en place sur des Pin-decks existants.

Elle doit être installée verticalement de manière à ne pas augmenter la largeur du Pin-deck, de plus de 1/2 pouce (12,7 mm).

1.1.7 Planche de fond

La planche de fond installée en arrière du Pin-deck, ne doit pas excéder de 2 pouces d'épaisseur (50,8 mm).

La surface de jeu comprise entre le centre des plots des quilles 7-8-9-10, et la planche de fond, ne doit en aucun cas être supérieure à 5 pouces (127 mm) de largeur.

1.1.8 Gouttières

Les gouttières sont placées parallèlement et de chaque côté de la piste ; elles commencent à la ligne de faute et finissent à la fosse.

Largeur

Les gouttières ont une largeur de 9 pouces ½ (235 mm) avec une tolérance de 1/4 de pouce (6,35 mm).

La largeur de l'ensemble piste/gouttières doit être de 60 pouces 1/8 (1,527 m) avec une tolérance de 1/8 de pouce (3,2 mm)

Profondeur

A partir d'un point situé à 15 pouces (38,1 cm) avant le spot de la quille 1, les gouttières doivent avoir un fond plat.

La profondeur se mesure au niveau de l'axe des spots (plots) des quilles 7 et 10.

Elles doivent avoir une hauteur de 3 pouces 1/2 (89 mm) avec une tolérance de 1/8 de pouce (3,2 mm). (de 3 pouces 3/8 à 3 pouces 5/8).

Le reste des gouttières doit être de forme concave et construit en bois ou autres matériaux agréés, et doivent avoir en leur centre une profondeur d'au moins 1 pouce 7/8 (47,6 mm).

1.1.9 Renforcement des gouttières plates

Une bande de moulure n'excédant pas 7/8 de pouce de hauteur (22,2 mm) et 3/4 de pouce de large (19 mm) en un point situé à 15 pouces (38,1 cm) avant le plot de la quille n°1 et



augmenter progressivement jusqu'à 1 **pouce** ½ de haut (38,1 mm) en face des quilles 7-10.

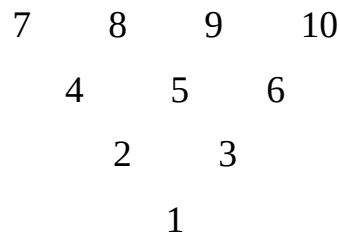
Cette moulure peut être arrondie sur le dessus avec un rayon de 5/8 de **pouce** (15,9 mm) avec une tolérance 1/8 de **pouce** (3,2 mm).

1.1.10 *Emplacements des quilles ou Spotting (fig. 2)*

Les plots (spots) sur lesquelles les quilles sont posées, doivent être clairement et distinctement tracés, décalqués, imprimés ou incrustés dans la piste.

Leurs diamètres doivent être de 2 **pouces** 1/16 (57,2 mm) avec une tolérance de 1/16 de **pouce** (1,6 mm)

Disposition, numérotation, selon la vue ci-dessous.



Il doit y avoir 3 **pouces** (76,2 mm) avec une tolérance de 1/16 de **pouce** (1,6mm) du centre des plots (spots) 7-8-9 et 10 à la fosse hors l'épaisseur de la planche de fond.

Il doit y avoir 2 **pouces** 3/4 (60,3 mm) avec une tolérance de 1/4 de **pouce** (6,35 mm) du centre des bases 7 et 10 aux côtés du **Pin-deck**.

La distance entre les plots (spots) des quilles de coins (7 et 10) et le bord de la piste, plus la largeur des gouttières adjacentes doit être de 12 **pouces** 1/16 (30,64 cm) avec une tolérance de 1/16 de **pouce** (1,6 mm).

Le plot (spot) de la quille n° 1 doit être placé à égale distance des bords de la piste ainsi que des parois latérales (kick-back) avec une tolérance de 1/8 de **pouce** (3,2 mm).

Il ne doit en aucun cas y avoir moins de 30 **pouces** (76,2 cm) du centre du plot de la quille n° 1 et chaque paroi latérale.

Le centre du plot de la quille n° 1 est distant 31 **pouces** 3/16 (79,22 cm) de la ligne passant par les centres des plots 7-10, et de 34 **pouces** 3/16 (86,84 cm) la fosse sans compter l'épaisseur de la planche du fond.

1.1.11 *Machines à requiller*

Dans les établissements utilisant des machines à requiller, celles-ci doivent être contrôlées chaque année par le contrôleur habilité de la F.F.B.S.Q. afin de vérifier que la pose des quilles est correcte.

1.1.12 *Kickbacks (fig 2 et fig 3)*

Les **kickbacks** ou parois latérales sont placés parallèlement à la piste.

Ils débutent à 15 **pouces** (38,1 cm) en avant du plot de la quille n°1, jusqu'à la planche du fond.

La distance entre les faces de bois est de 60 **pouces** 1/8 (1,527 m), avec une tolérance de 1/8 de **pouce**, (3,2 mm).

Leur hauteur par rapport à la surface de la piste doit être au minimum de 17 **pouces** (43,18 cm) de part et d'autre du pin-deck, et de 24 **pouces** (60,96 cm) en arrière de celui-ci.

1.1.13 *Plaques de protection des Kickbacks (fig. 2)*

Les **Kickbacks** peuvent être protégés par une plaque en fibre dure, celle-ci ne devra pas excéder 3/16 de **pouce** d'épaisseur (4,8 mm).

1.1.14 *Fosse (fig. 3)*

Pour les machines à re-quiller, les spécifications admises pour la fosse, sont celles de

chaque constructeur. La profondeur de la fosse ou (pit) est d'au moins 4 **pouces** 3/4 mesurés à partir de la surface de la piste, au tapis.
La largeur de la fosse ou (**Pit**) doit être au moins de 25 **pouces** cette distance doit être mesurée à partir du bord arrière de la piste (sans compter la planche de fond) jusqu'à l'avant du **pare-chocs**.

1.1.15 **Pare-chocs** ([fig. 3](#))

Le **pare-chocs** doit obligatoirement être recouvert d'un matériau de couleur foncée et être construit de manière à amortir le choc des quilles et des boules.

1.1.16 **Marques ou repères** ([fig. 1.](#))

Des inscriptions ou dessins sur la piste et les approches sont autorisées selon les caractéristiques suivantes :

APPROCHE

Mesuré à partir de la ligne de faute, un maximum de 7 guides peut être inclus dans/ou embouti à l'approche à chacune des distances suivantes :

2 à 6 pouces	(5,1 à 15,2 centimètres);
3 à 4 pieds	(0,914 à 1,219 mètres);
6 à 7 pieds	(1,829 à 2,134 mètres);
9 à 10 pieds	(2,743 à 3,048 mètres);
11 à 12 pieds	(3,353 à 3,658 mètres);
14 à 15 pieds	(4,267 à 4,572 mètres).

Chaque série de guides sera parallèle à la ligne de faute et chaque guide sera circulaire dans sa forme, et n'excédera pas 3/4 **de pouce** (19 millimètres) de diamètre.

PISTE

A une distance de 6 à 8 pieds (1,828 à 2,438 mètres) au-delà de la ligne de faute et parallèle à celle-ci, peuvent être inclus dans/ou être emboutis sur la piste un maximum de 10 guides.

Chaque guide sera circulaire dans sa forme et n'excédera pas 3/4 **de pouce** (19 millimètres) de diamètre.

A une distance de 12 à 16 pieds (3,658 à 4,877 mètres) au-delà de la ligne de faute, peuvent être inclus dans/ou être emboutis sur la piste un maximum de 7 cibles.

Toutes les cibles seront de forme identique et peuvent se composer d'un ou plusieurs dessins, doigts, dards, diamants, triangulaires ou rectangulaires.

La surface globale couverte par chaque cible n'aura pas plus que 1 **pouce** 1/4 (31,8 millimètres) de largeur et 6 **pouces** (15,24 centimètres) de long.

Chaque cible doit être équidistante les unes des autres et de modèle uniforme.

A une distance de 34 à 43 pieds (10,363 à 13,106 mètres) au-delà de la ligne de faute, il peut y avoir un maximum de quatre **repères** appelés **Range Finder**.

Chaque **repère** doit être uniforme d'aspect et ne sera pas plus large qu'une latte ni plus longue que 36 **pouces** (91,44 mm).

Les inscriptions ou dessins inclus, seront en bois, en fibre ou en plastique, affleurants, et de niveau avec la surface des pistes et approches.

Quand les inscriptions sont embouties dessus, elles seront appliquées au bois nu et recouvert de laque ou de matière transparente généralement employée en vernissage.

Toutes les installations d'un établissement doivent être uniformes quant à la conception et à la mesure, ceci au moins par paire de pistes.

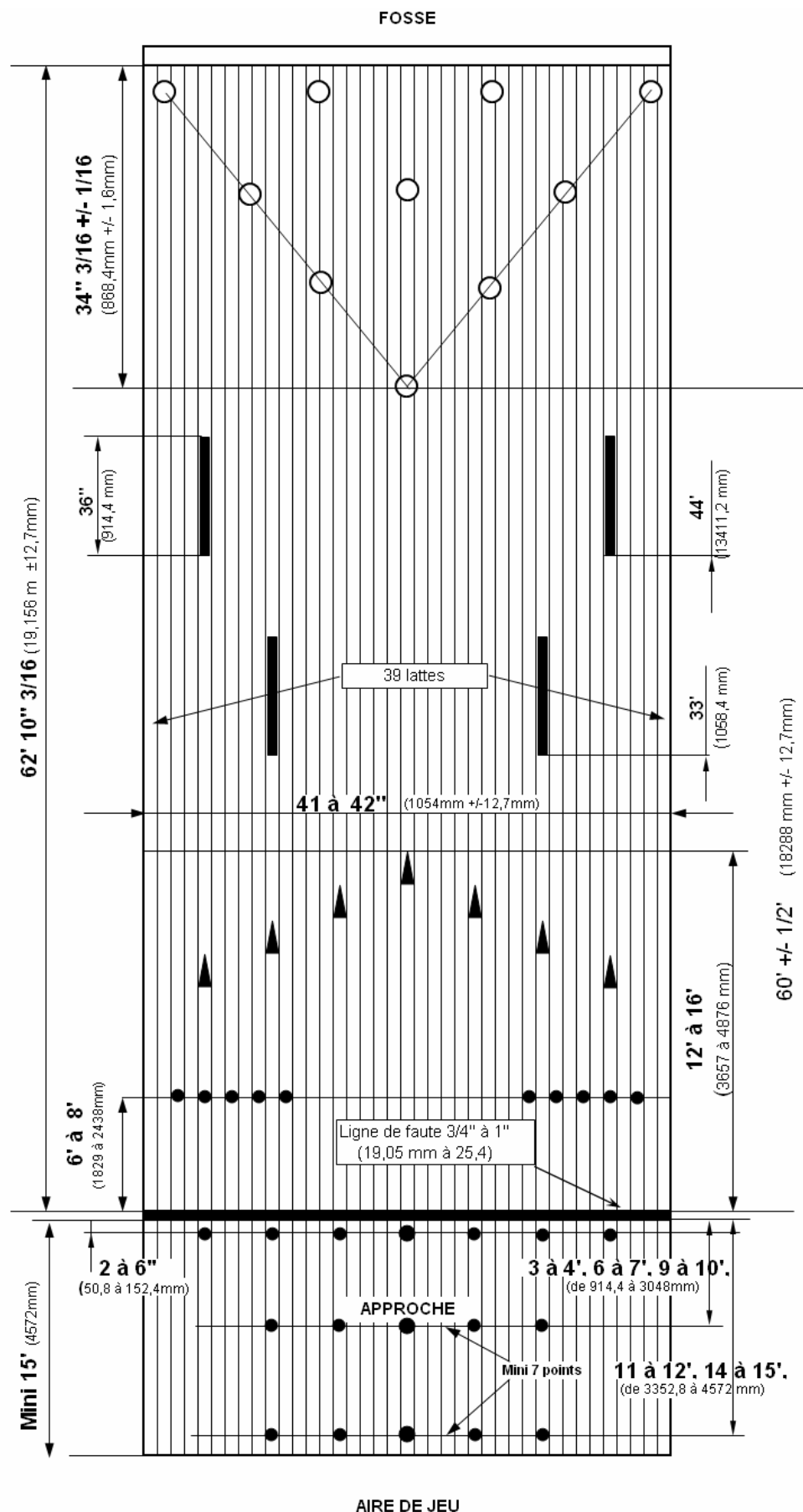


Figure 1 – Marquages
(Range Finder de 34
à 37 et de 40 à 43
pieds)

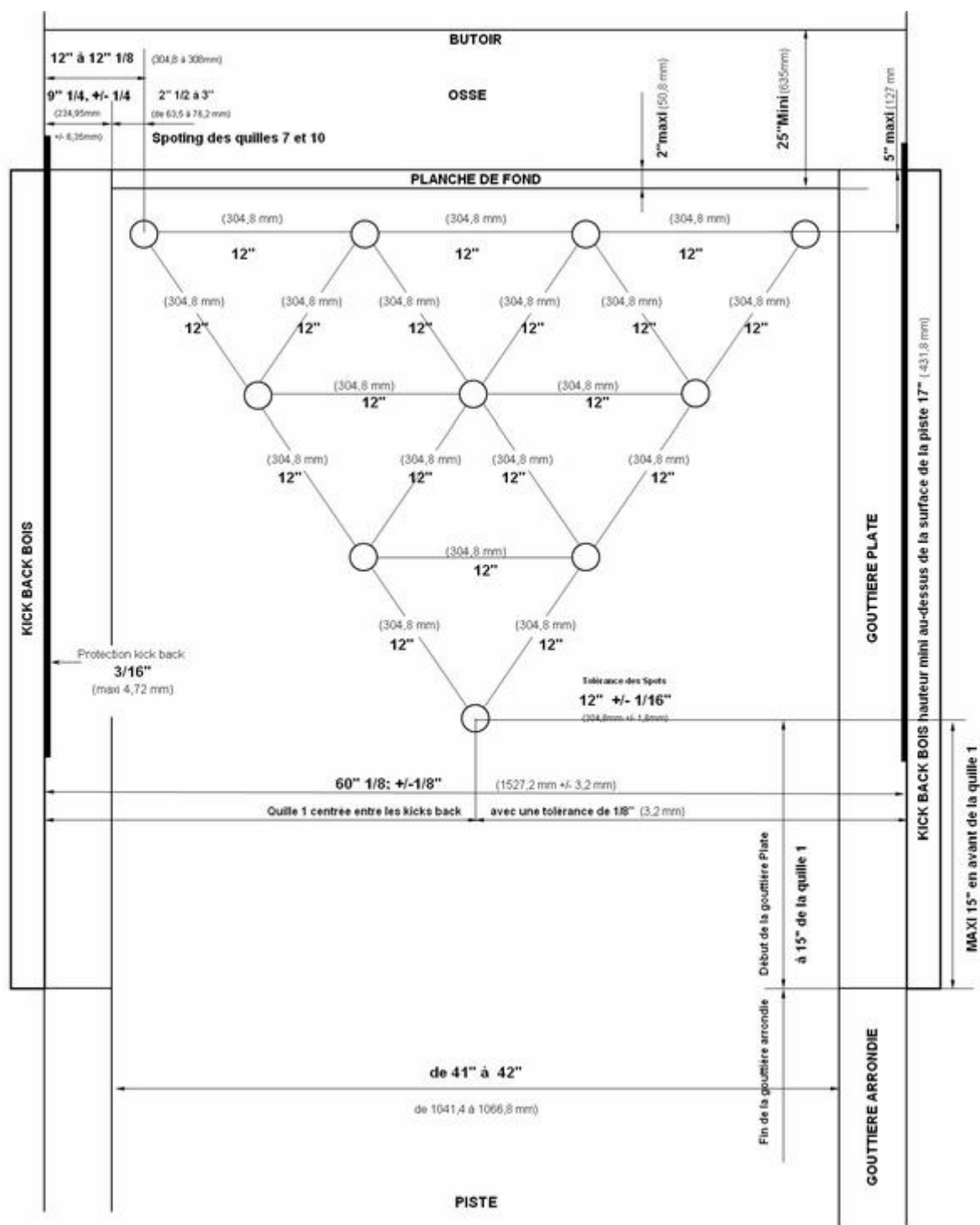


Figure 2 - Pin deck

Manque le F de FOSSE en haut

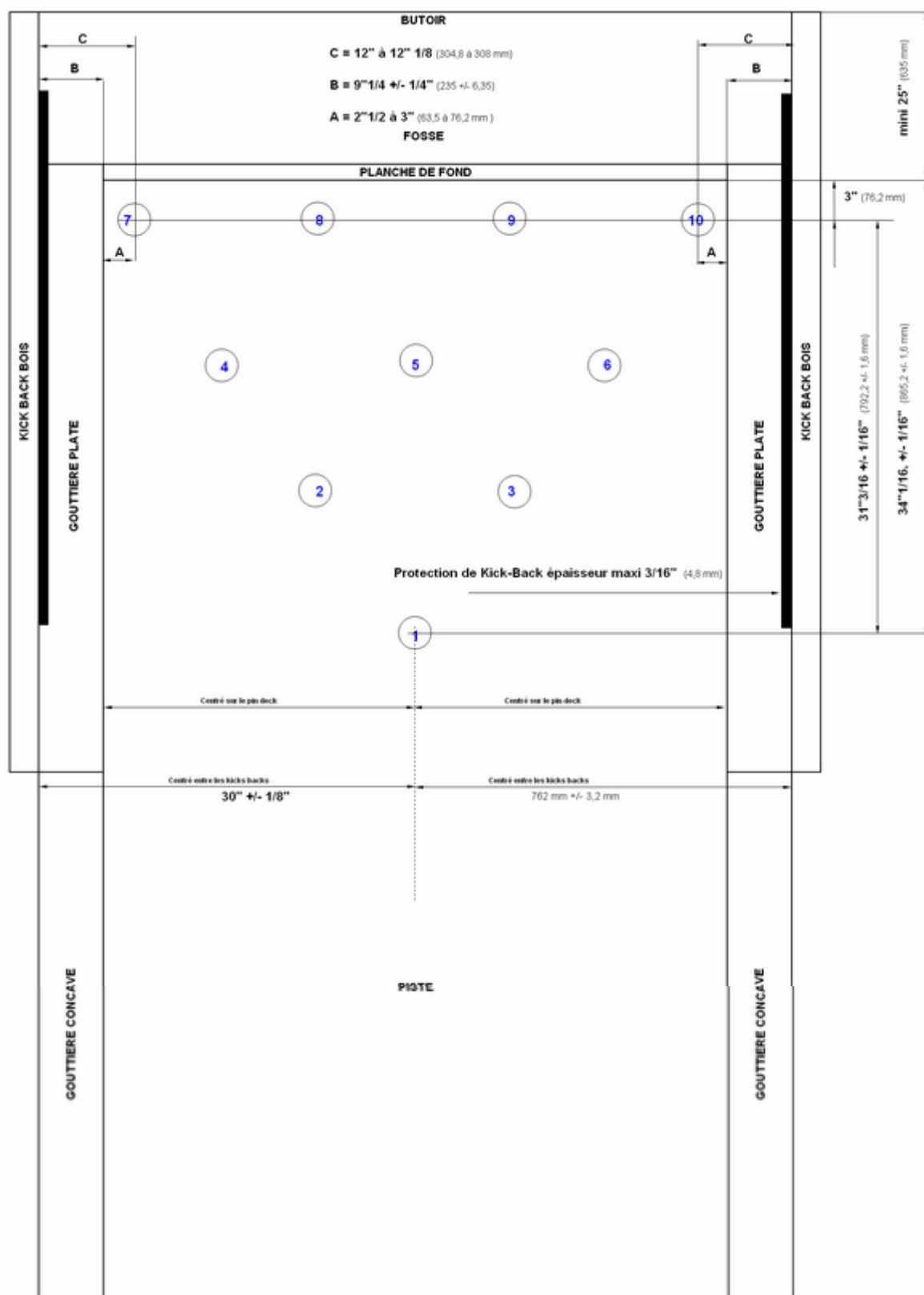


Figure 3 - Pin deck

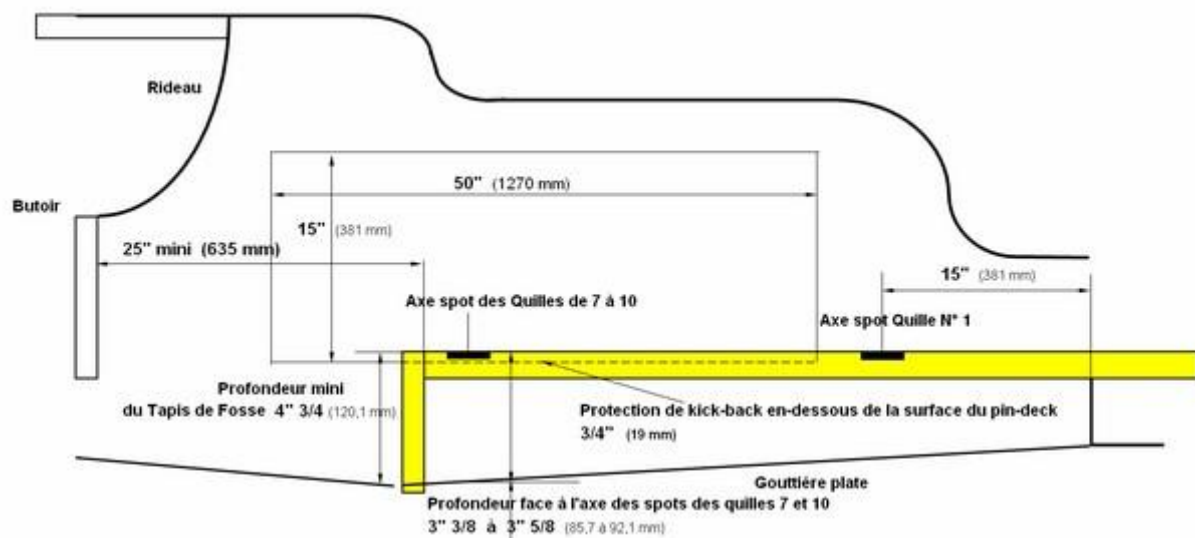


Figure 4 - Pin deck

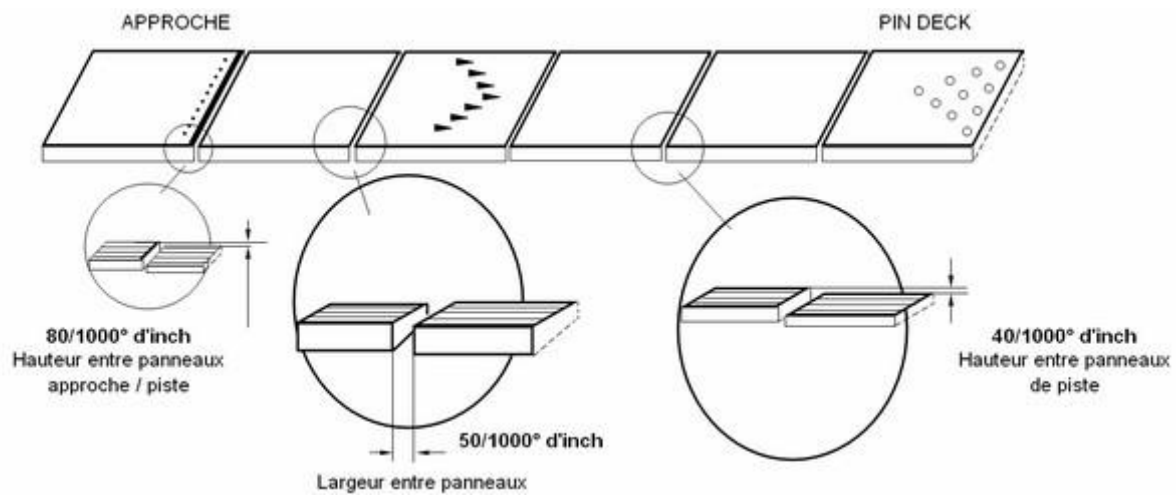


Figure 5 - Ajustement des panneaux de piste

Mettre les dimensions en pouce

1.2 SPECIFICATIONS DES QUILLES DE BOWLING

1.2.1 Matériel

Des quilles approuvées seront faites en érable sain, **sec**.

Chaque quille peut être construite d'un ou deux morceaux et plus, ou être stratifiée, si elles répondent aux

Spécifications ci-dessous.

Des quilles construites avec du matériel autre que l'érable **sec** peuvent être utilisées en compétition homologuée si elles se conforment aux caractéristiques techniques de l'USBC et ont été examinées et approuvées en laboratoire.

1.2.2 Poids

Rappel : 1 Livre (pound 1lb) = 4 53,59 **gr**
1 Once (ounce 1oz) = **28,35 gr**

Chaque quille standard en bois ou enduite de plastique ne doit pas peser moins de 3 **livres 6 onces** (**1,531 kilogrammes**) ni plus de 3 **livres 10 onces** (**1,645 kilogrammes**).

Les quilles standards ou couvertes de plastique ne doivent pas varier de plus de 4 **onces** (**113,4 gr**) par jeu de quilles.

Les quilles synthétiques (non en bois) ne doivent pas varier de plus de 2 **onces** (**56,7 gr**) par jeu.

Les quilles de chaque jeu doivent être uniformes en apparence, fabrication, matériau, vernissage, marque et inscriptions.

Pour les compétitions homologuées ; une usure raisonnable **est** tolérée.

1.2.3 Equilibrage

Le centre de gravité de chaque quille ne doit pas être, à partir de la base, plus haut de 5 pouces 15/16 (**15 cm**) et plus bas que 5 5/8 pouces (**14,2 cm**).

Une quille synthétique est équilibrée avec un maximum de 5 grammes autour de l'axe vertical.

1.2.4 Teneur en humidité.

La teneur en humidité des quilles doit être comprise entre 6 et 12 %.

1.2.5 Dimensions

La hauteur de chaque quille est de 15 **pouces** (**38,1 cm**) avec une tolérance de plus ou moins 1/32 **de pouce** (0,8 mm)

Le plus grand diamètre est de 4,755 à 4,797 pouces (**12,1 à 12,2 centimètres**) à 4,5 **pouces** (**11,4 centimètres**) au-dessus de la base.

Le haut de la quille aura un arc uniforme avec un rayon de 1.273 **pouce** plus/moins 1/32 **de pouce** (31.5 à 33 millimètres).

Les embases de quilles doivent être approuvées et manufacturées selon les spécifications établies dans le manuel de spécifications d'équipement d'USBC.

Toutes les quilles comportent une base plastique d'un diamètre extérieur minimum de 2 **pouces** (**50,8 mm**).

La tolérance de diamètre ne peut dépasser 1/32 **de pouce** (0,8 mm) en plus ou en moins.

Toutes les quilles sont arrondies au rebord extérieur de la base, par le fabricant, sur un rayon de 5/32 **de pouce** (3,9 mm) avec une tolérance en plus ou en moins de 1/32 **de pouce** (0,8 mm)

Point de mesure	diamètre	maximum	minimum
13 1/2" au-dessus de la base	2.547"	2.578"	2.516"
12 5/8" au-dessus de la base	2.406"	2.437"	2.375"
11 3/4" au-dessus de la base	2.094"	2.125"	2.063"
10 7/8" au-dessus de la base	1.870"	1.901"	1.839"
10" au-dessus de la base	1.797"	1.828"	1.766"
9 3/8" au-dessus de la base	1.965"	1.996"	1.934"
8 5/8" au-dessus de la base	2.472"	2.503"	2.441"
7 1/4" au-dessus de la base	3.703"	3.734"	3.672"
5 7/8" au-dessus de la base	4.563"	4.594"	4.532"
4 1/2" au-dessus de la base	4.766"	4.797"	4.735"
3 3/8" au-dessus de la base	4.510"	4.541"	4.479"
2 1/4" au-dessus de la base	3.906"	3.937"	3.875"
3/4" au-dessus de la base	2.828"	2.859"	2.859"
Base à rayon de 5/32"	2.031"	2.062"	2.000"
Base sans arrondi	2.250"	2.281"	2.219"

1.2.6 Entretien des quilles

L'utilisation de paille de fer ou du papier de verre pour enlever les salissures et /ou défauts de surface, **est interdite**.

Aucune finition supplémentaire ou peinture qu'elle que soit celle-ci, ne peut être appliquée sur une quille, si elle n'a pas été évaluée et approuvée.

Toute opération ayant pour but d'altérer, le diamètre de la base et son rayon de courbure, (à l'exception d'une usure normale) est interdite.

1.2.7 Finition

Toute quille stratifiée sera finie avec des finitions du bois régulièrement admises, cet enduit sera transparent

(clair) et/ou pigmenté blanc, excepté pour les inscriptions de col, les symboles ou les noms d'identifiants

Les finitions régulières du bois, d'épaisseur de film, de quatre millièmes (0.004) d'in. sont acceptables.

1.2.8 Quilles autorisées

Les quilles utilisées en compétition, porteront, le nom et la marque déposée du fabricant, ou du distributeur original, et seront estampillées "USBC Approved".

1.3 SPECIFICATIONS DES BOULES DE BOWLING

1.3.1 Introduction :

1.3.1.1 Dans ce chapitre, seules les spécifications de base sont données. Pour les spécifications



techniques détaillées et les procédures de test, il faut faire référence au manuel **USBC Equipment Specifications**.

1.3.1.2 Le comité exécutif de World Bowling est autorisé à prendre les décisions finales sur toutes les restrictions contenues dans ce chapitre.

1.3.2 Marquage :

1.3.2.1 Toutes les boules utilisées dans les compétitions certifiées par World Bowling doivent avoir le nom du produit ainsi que le nom du fabricant et le numéro de série clairement visibles à tout moment pour pouvoir être identifiées.

1.3.3 Matière :

1.3.3.1 La boule doit être fabriquée à partir d'une matière solide (sans aucun liquide), sans vide à l'intérieur et être d'une composition non métallique excepté pour les minuscules particules ou paillettes de décoration, à condition que ces particules ou paillettes fassent partie de la boule à sa fabrication et soient également réparties sous une coque transparente d'au moins ¼ de pouce (6,4 mm) d'épaisseur.

Ce matériau doit être réparti de façon à ne pas altérer l'équilibre de la boule et le poids total de ce matériau ne peut pas excéder ½ once (14 gr) par boule.

1.3.3.2 L'introduction de métal ou tout autre substances différente de la matière d'origine utilisée pour la fabrication de la boule est interdite. De la même façon, modifier une boule de quelque façon afin d'augmenter son poids ou provoquer un déséquilibre en dehors des spécifications est interdit.

1.3.3.3 Aucun matériau étranger ne peut être placé à la surface de la boule.

1.3.4 Surface :

1.3.4.1 La surface de la boule ne doit pas avoir de dépression ou creux de forme particulière, sauf pour les trous ou prises utilisés pour tenir la boule, lettres et chiffres d'identification et les éclats ou marques accidentelles causées par l'usure.

1.3.4.2 Les gravures des logos ne sont pas considérées comme des creux de forme particulière.

1.3.4.3 Si la surface de la boule est altérée par ponçage ou polissage, la surface entière de la boule doit être poncée ou polie.

1.3.5 Poids et dimensions :

1.3.5.1 Le poids de la boule **percée** ne doit pas dépasser 16,00 Livres (7,25 kg). Il n'y a pas de poids minimum.

1.3.5.2 Une boule de bowling ne peut pas avoir une circonférence supérieure à 27,002 pouces (**68,58 cm**) ni inférieure à 26,704 pouces (**67,83 cm**). Les diamètres correspondants sont respectivement de 8,595 pouces (**21,83 cm**) et 8,500 pouces (**21,59 cm**).

1.3.6 Dureté :

1.3.6.1 La dureté de la surface des boules de bowling ne doit pas être inférieure à **une dureté Shore de 72** Durometer D à température ambiante (20 à 25° C).

1.3.6.2 L'utilisation de produits chimiques, solvants ou autres méthodes pour modifier la dureté de la surface de la boule après sa fabrication est **interdite**.

1.3.7 Dégraissage :

1.3.7.1 Des dégraissants peuvent être utilisés à condition qu'ils ne modifient pas la dureté de la boule et qu'ils aient totalement disparus de la surface de la boule avant le lancer. **Ils doivent être homologués et figurer sur la liste USBC des produits homologués.**

1.3.7.2 Tout dégraissant à boule, qui ne respecte pas ces restrictions, ne peut pas être utilisé dans les compétitions homologuées par World Bowling **et la FFBSQ.**

1.3.8 Accessoires :

1.3.8.1 Les accessoires mobiles ne sont pas permis dans une boule sauf si c'est un accessoire pour changer les **Spans ou la taille** des doigts et du pouce qui a été inséré, de façon à ce qu'il soit verrouillé en position pendant le lâcher et qu'il ne puisse être retiré de la boule sans être détruit.

1.3.8.2 Des accessoires amovibles peuvent être autorisés à condition que :

- a/ Ces accessoires soient utilisés pour changer le Span, l'angle ou la taille des trous de tenue.
- b/ Ils soient faits d'un matériau non métallique.
- c/ Ils soient verrouillés en position pendant le lâcher.
- d/ Aucun accessoire ne puisse être utilisé pour ajuster l'équilibrage statique de la boule.
- e/ Aucun vide n'est autorisé sous l'accessoire.
- f/ La densité ne dépasse pas 1,5 grammes par centimètre cube.

1.3.9 Aides mécaniques :

1.3.9.1 Une boule de bowling doit être lâchée entièrement manuellement ce qui signifie qu'elle ne doit pas comporter d'accessoire interne ou fixé sur elle qui puisse être au moment du lâcher, soit détaché, soit une partie mobile dans la boule. Toute personne dont la main, ou une majeure partie de celle-ci, a été amputée doit utiliser un matériel spécial pour l'aider à agripper et lancer la boule à condition que ce matériel soit à la place de la main amputée.

1.3.10 Conformité :

Toute boule non conforme est interdite en ligues et compétitions homologuées par la F.F.B.S.Q.

1.3.11 Rebouchages, marquage et logos :

1.3.11.1 Les rebouchages doivent respecter le profil de la boule pour pouvoir la repercer.

1.3.11.2 Des repères peuvent être insérés dans la boule pour guider, observer ou pour identification, du moment qu'ils affleurent la surface de la boule.

1.3.11.3 Dans tous les cas, il ne doit pas y avoir de vide interne.

1.3.11.4 Les rebouchages et décorations doivent être faits d'un matériau semblable, bien que légèrement différent du matériau d'origine de fabrication de la boule et doivent respecter toutes les autres spécifications d'une boule de bowling. La densité ne peut pas excéder 1,5 gramme par centimètre cube.

Une boule rebouchée est valable pour un record dans la mesure où elle est conforme aux normes de pesée et d'équilibrage

1.3.12 Spécifications de fabrication :

1.3.12.1 Les spécifications de fabrication telles que taille, rotondité, dureté, rayon de giration, coefficient de restitution, coefficient de friction sont indiquées dans le manuel **USBC Equipment Specifications.**

1.3.13 Spécifications de perçage :

1.3.13.1 Les limitations suivantes gouvernent le perçage des trous dans une boule de bowling :

1.3.13.2 Les trous ou prises pour la tenue de boule ne peuvent pas dépasser 5 et sont limités à un pour chaque doigt et un pour le pouce, tous pour la même main. L'athlète n'est pas obligé d'utiliser tous les trous pour un lâcher particulier, mais il doit pouvoir démontrer, avec la même main, que chaque trou peut être utilisé simultanément pour la tenue de la boule. Tout trou de pouce qui n'est pas utilisé pour la tenue de boule pendant le lâcher sera considéré comme un trou d'équilibrage.

1.3.13.3 **Jusqu'au 1^{er} août 2020 Un trou pour l'équilibrage ne peut pas dépasser 1 pouce ¼ de diamètre (31,8 mm) à aucun endroit sur toute sa profondeur (chanfrein compris).**

1.3.13.4 Pas plus d'un trou de ventilation pour chaque doigt et/ou pour le pouce ne pouvant pas dépasser ¼ de pouce de diamètre (6,35 mm) tout le long du trou.

1.3.13.5 Un trou fraisé pour vérifier la dureté ne pouvant pas dépasser 5/8^{ème} de pouce de diamètre (15,9 mm) et 1/8^{ème} de profondeur (3,2 mm).

1.3.14 Equilibrage :

1.3.14.1 Les tolérances suivantes sont admises pour l'équilibrage d'une boule de bowling utilisée en compétition homologuée.

13.14.2 A/ Pour les boules de plus de 10 livres (4,53 kg) **avec trou d'équilibrage :**

a/ Pas plus de 3 onces (85 gr) de différence entre la moitié supérieure de la boule (côté du perçage des trous de tenue) et la moitié inférieure (côté opposé aux trous).

b/ **Jusqu'au 1^{er} août 2020.** Pas plus d'une once (28,35 gr) de différence entre la moitié gauche et la moitié droite de la boule par rapport au centre de perçage (side weight).

c/ **Jusqu'au 1^{er} août 2020.** Pas plus d'une once (28,35 gr) de différence entre la moitié côté pouce et la moitié côté doigts de la boule par rapport au centre de perçage (Thumb/finger weight).

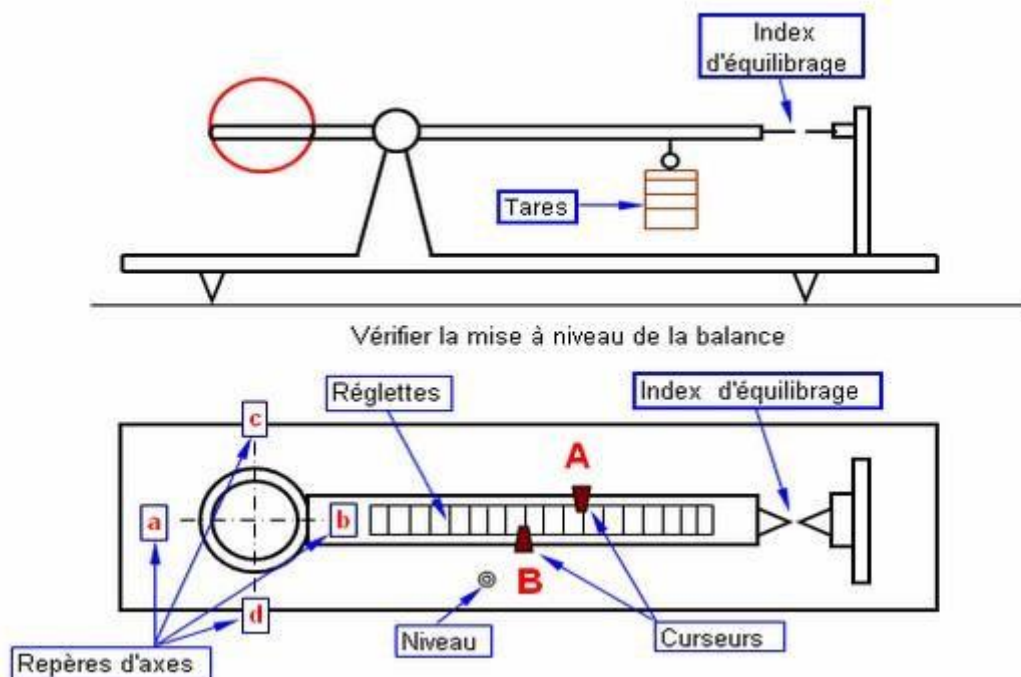
1.3.14.3 **Pour les boules sans trou d'équilibrage :**

Pas plus de 3 onces (85 grammes) de différence entre chaque moitié opposée de la boule.

Une boule utilisée sans trou de tenue ou entailles, ne peut pas avoir plus de 3 onces de différence entre chaque moitié opposée de la boule. La date effective de cette révision est le 1^{er} janvier 2019. Si une compétition World Bowling ou Zone se termine après le 1^{er} janvier 2019, alors le 1.3.14.3 s'applique pour la totalité de la compétition.

1.4 PESEE DES BOULES DE BOWLING

1.4.1 L'équilibreuse : Présentation

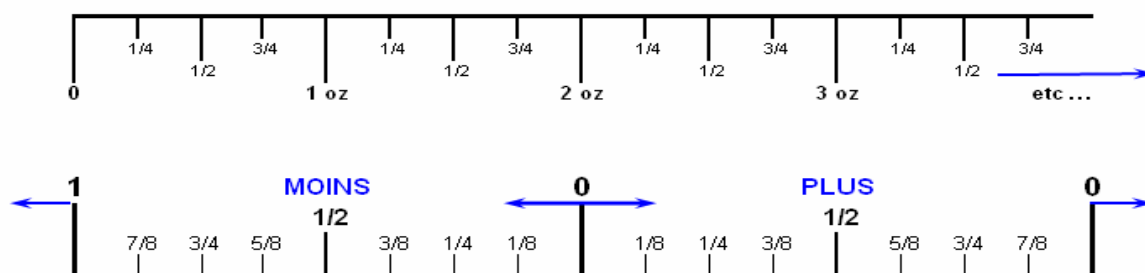


Mettre équilibreuse à la place de balance

Graduation des réglettes

Réglette supérieure graduée en quart ($1/4$) d'once (oz)

Etendue de 2 fois 16 onces soit 2 pounds (2 Lbs)



Réglette inférieure graduée en huitième ($1/8$) d'once (oz)

Etendue de 2 fois 8 onces soit 1 pound (1 Lbs)

Mettre Once à la place de Ounce et livres à la place de Pounds

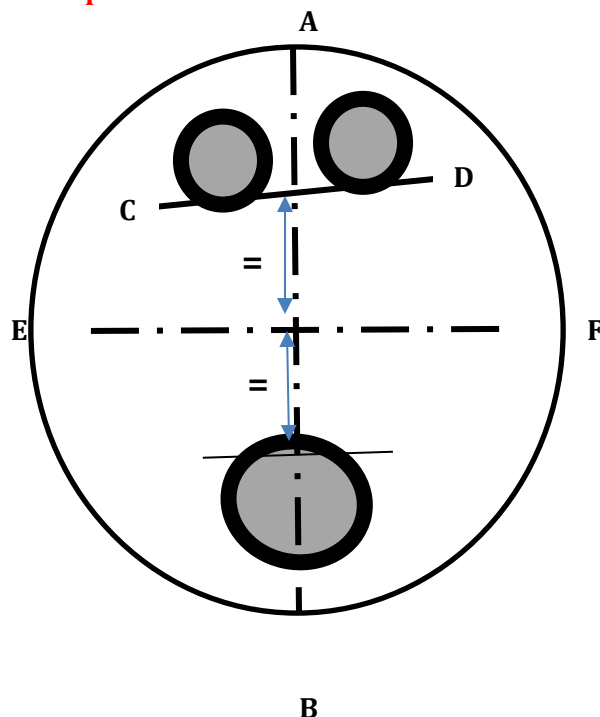
1.4.2 Traçage des axes de la boule

Matériel nécessaire :

- ✓ Un crayon gras
- ✓ Un Pro Sect ou un quarter Scale (1/4 de sphère)

Boule percée avec doigts et pouce :

1. Suivre les opérations de 1 à 3 du schéma ci-dessous.



1/ Tracez l'axe vertical A-B.

2/ Tracez le Span moyen C-D, passant par l'intérieur des trous ou des inserts.

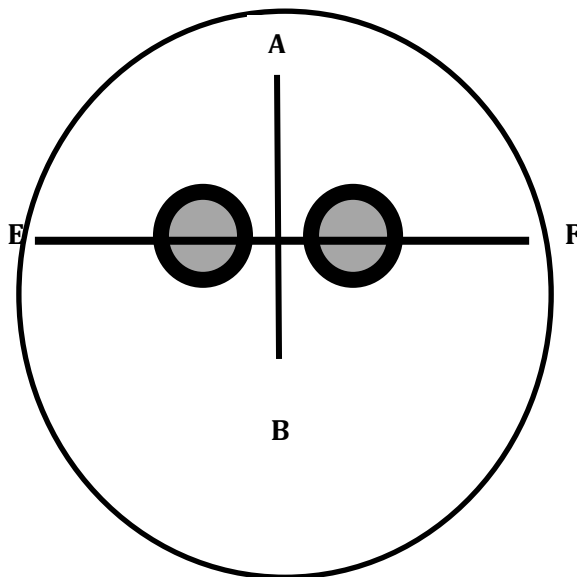
3/ Tracez la position du centre de perçage à égale distance entre l'intérieur des inserts et l'intérieur du trou du pouce ou l'intérieur du slug du pouce (moyenne des vrais Spans). Tracez une perpendiculaire E-F à l'axe vertical passant par le centre de perçage.

Boule percée sans le pouce :

1/ Tracez l'axe E-F passant par les centres des 2 trous des doigts.

2/ Puis, tracez l'axe A-B passant par le milieu du Bridge perpendiculairement à l'axe E-F.

Le centre de perçage se trouve donc au point de croisement des 2 axes, entre les 2 doigts.



1.4.3 Poids de la boule percée (schéma A).

Vérifiez le niveau et la mise à zéro de l'équilibreuse (niveau et zéro) avant de commencer la pesée et le contrôle de l'équilibrage statique d'une boule.

Placez les contre-poids équivalents au poids de la boule à peser (8 livres, 3 livres, 3 livres et 1 livre pour une boule de 16 livres).

1/ Placez la boule dans le berceau de l'équilibreuse avec les trous sur le dessus et le pouce vers vous.

2/ Centrez la boule avec un Pro Sect posé sur la protubérance du berceau et contre le côté droit de la boule, puis contre le côté gauche. Déplacez la boule pour que l'écart soit le même de chaque côté du Pro Sect et que l'axe vertical soit centré dans le berceau.

3/ Positionnez le curseur B à zéro.

4/ Déplacez le curseur A jusqu'à équilibrer le doigt du fléau avec le doigt fixe.

5/ Effectuez la lecture du poids de la boule sur la réglette du curseur A. Notez la valeur affichée, chaque division représente 1/4 d'once. Ajoutez la valeur des plaques de contre-poids pour obtenir le poids de la boule.

A

R

Centrage de la boule à l'aide du Pro Sect posé sur la protubérance du berceau et contre la boule du côté droit puis du côté gauche.

Lecture de la pesée de la boule :
ce que le doigt du fléau soit en
14 livres 14 onces ½.

A

mettre le curseur B sur zéro, puis déplacer le curseur A jusqu'à face du doigt fixe. Avec 14 livres de contre-poids, la boule pèse



1.4.4 Vérification des équilibres statiques :

Déséquilibres maximum autorisés pour les boules de 10 livres et plus :

- Side Weight : + ou - 1 once (28,35 grammes). A partir du 1^{er} août 2020 devient 3 onces (85 grammes).
- Finger Weight : + ou - 1 once (28,35 grammes). A partir du 1^{er} août 2020 devient 3 onces (85 grammes).
- Top Weight : + ou - 3 onces (85 grammes). A partir du 1^{er} août 2020 reste 3 onces (85 grammes).

Déséquilibres maximum autorisés pour les boules de 8 à 10 livres :

- Side Weight : + ou - 3/4 d'once (21,26 grammes).
- Finger Weight : + ou - 3/4 d'once (28,35 grammes).
- Top Weight : + ou - 2 onces (56,70 grammes).

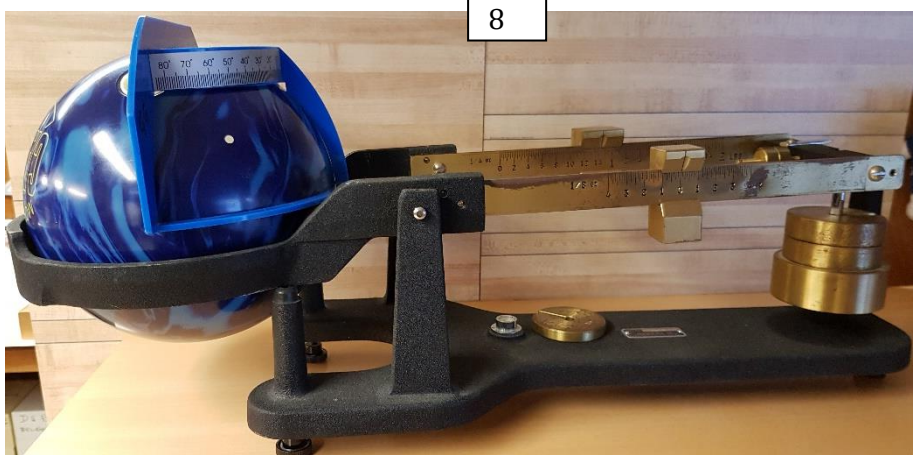
-

ou - 3/4 d'once (21,26 grammes).
ou - 3/4 d'once (28,35 grammes).
ou - 2 onces (56,70 grammes).

+

B

8 3 3 3 grammes).



Déséquilibres maximum autorisés pour les boules de moins de 8 livres :

- Side Weight : + ou - 3/4 d'once (21,26 grammes).
- Finger Weight : + ou - 3/4 d'once (21,26 grammes).



- Top Weight : + ou - 3/4 d'once (21,26 grammes).

Vérification N° 1 : Side Weight (différence de poids entre le côté droit et le côté gauche de la boule) :



- 1/ Après avoir noté le poids de la boule, faites pivoter la boule dans le berceau de 180° pour avoir les doigts devant vous et le pouce à l'opposé.
- 2/ Centrez la boule à l'aide du Pro Sect à la retourné comme précédemment.
- 3/ Pesez le déséquilibre en déplaçant le curseur B. Si le curseur B va vers la droite, le Side Weight est positif. S'il va vers la gauche, il est négatif.

Vérification N° 2 : Finger Weight (différence de poids entre le côté des doigts et le côté du pouce).

- 1/ Faites pivoter la boule dans le berceau pour placer le côté des doigts à droite.
- 2/ Recentrez la boule à l'aide du Pro Sect.
- 3/ Mettez le curseur B sur zéro.
- 4/ Déplacez le curseur A jusqu'à ce que les 2 doigts soient face à face.
- 5/ Faites pivoter la boule dans le berceau pour placer les doigts à gauche et le pouce à droite.
- 6/ Recentrez la boule à l'aide du Pro Sect.
- 7/ Pesez le déséquilibre en déplaçant le curseur B. Si le curseur B va vers la droite, le Side Weight est positif. S'il va vers la gauche, il est négatif.

Vérification N° 3 : Top Weight (différence de poids entre le dessus et le dessous de la boule).

- 1/ Faites pivoter la boule dans le berceau pour placer l'axe vertical de perçage AB parallèle à la protubérance droite du berceau avec le pouce vers vous.
- 2/ Mettez le curseur B à zéro.
- 3/ Déplacez le curseur A jusqu'à ce que les 2 doigts soient face à face.
- 5/ Faites pivoter la boule dans le berceau pour placer l'axe vertical de perçage AB parallèle à la protubérance gauche du berceau avec le pouce vers vous.
- 6/ Pesez le déséquilibre en déplaçant le curseur B. Si le curseur B va vers la droite, le Top Weight est positif. S'il va vers la gauche, il est négatif.

RAPPORT DE MEDIATISATION par Bruno BIDONE

PRESENTATION par Bruno BIDONE



RETOMBEES MEDIAS TV & INTERNET



TEST MATCH FRANCE USA RUSSIE

DIFFUSION ET REDIFFUSION TV : Octobre, Novembre et Décembre 2019
122 diffusions au total des 3 chaînes de la TNT (+5.2 Millions de téléspectateurs, source médiamétrie)

TOTAL HEURES DE PROGRAMMATION :

SPORT EN FRANCE : 3003 minutes de programmation = 50 Heures
Emission spéciale BOWLING : 39 Diffusions (77 minutes par émission)

TV NANTES : 1430 minutes de programmation = 24 Heures
FOUS DE SPORT BOWLING : 55 Diffusions (26 minutes par émissions)
Match France USA: 29 Diffusions / Match France Russie: 26 Diffusions

TV ANGERS : 2156 minutes de programmation = 36 Heures
Emission spéciale BOWLING : 28 Diffusions (77 minutes par émission)

BILAN & SYNTHESE :

Avec un total de 110 heures de programmation sur les 3 chaînes de la TNT, cette rencontre a permis de faire briller nos représentants Estelle Bain et Quentin Deroo et la discipline Bowling auprès du grand public. La médiatisation à long terme auprès des télévisions est un vecteur d'accroissement économique pour les clubs, la fédération ainsi que les centres de bowling. Finalement concernant les retombées, le choix des télévisions locales est très positif. En effet depuis 2013, nous avons constaté grâce aux multiples rediffusions l'impact sur le nombre de téléspectateurs de la tournée 'Bowling Pro-Motion' et des tests matches.

ANALYSE DES AUDIENCES VIA LE RAPPORT INTERNET

Les résultats de l'audience effectuée au cours des diffusions TV des rencontres internationales, ne nous permettent pas d'analyser en détail le public touché (catégorie d'âges, rapport hommes-femmes, etc...). Par contre, avec internet, nous avons quelques données analytiques par la chaîne youtube de Bowling Promotion. Voici ce qu'il en ressort :

2019 France VS USA

Durée : 21:18 - 53 637 vues



Bowling - 2019 TV Test Match France VS USA

53637 vues · 19 oct. 2019

191 18 PARTAGER ENREGISTRER

Sexe

Vues - Depuis la mise en ligne (depuis toujours)



[EN SAVOIR PLUS](#)

Âge

Vues - Depuis la mise en ligne (depuis toujours)



[EN SAVOIR PLUS](#)

Top des pays

Vues - Depuis la mise en ligne (depuis toujours)



[EN SAVOIR PLUS](#)



2019 France VS Russia
Durée : 21:09 - 32 591 vues



Bowling - 2019 TV Final Test Match France VS Russia

32591 vues · 20 oct. 2019

114 12 PARTAGER ENREGISTRER

Sexe

Vues · Depuis la mise en ligne (depuis toujours)



[EN SAVOIR PLUS](#)

Âge

Vues · Depuis la mise en ligne (depuis toujours)



[EN SAVOIR PLUS](#)

Top des pays

Vues · Depuis la mise en ligne (depuis toujours)



[EN SAVOIR PLUS](#)

Avec ces deux exemples ci-dessus, nous pouvons constater que l'intérêt des plus jeunes (13-17 ans) pour le match est pratiquement nul (seulement 0,4%). Pour les 18-24 ans la moyenne est également très faible avec seulement 8,95%. Finalement, toujours en pourcentage, les hommes sont les plus nombreux avec une moyenne 97,45% pour seulement 2,55% pour les femmes.

Les deux derniers exemples suivants nous permettent de confirmer la tendance notamment le désintérêt des plus jeunes pour notre discipline quand bien même ces rencontres réunissaient les meilleurs jeunes du monde de cette catégorie (13-18 Championnat du Monde Junior).

2019 USA VS Korea
Durée : 24:52 - 195 240 vues



Bowling - 2019 WJC Girls Doubles Final Paris March 23

195240 vues · 8 avr. 2019

557 43 PARTAGER ENREGISTRER ...

Sexe

Vues - Depuis la mise en ligne (depuis toujours)



[EN SAVOIR PLUS](#)

Âge

Vues - Depuis la mise en ligne (depuis toujours)



[EN SAVOIR PLUS](#)

Top des pays

Vues - Depuis la mise en ligne (depuis toujours)



[EN SAVOIR PLUS](#)

L'intérêt des plus jeunes (13-17 ans) pour le match est pratiquement nul (seulement 1,8%). Pour les 18-24 ans la moyenne est également très faible avec seulement 13,60%. Toujours en pourcentage, les hommes sont les plus nombreux avec une moyenne 93,50% pour seulement 6,50% pour les femmes alors que c'est une rencontre féminine.



Bowling - 2019 WJC Boys Doubles Final Paris March 23

172196 vues · 4 avr. 2019

712 58 PARTAGER ENREGISTRER

Sexe

Vues - Depuis la mise en ligne (depuis toujours)



[EN SAVOIR PLUS](#)

Âge

Vues - Depuis la mise en ligne (depuis toujours)



[EN SAVOIR PLUS](#)

Top des pays

Vues - Depuis la mise en ligne (depuis toujours)



[EN SAVOIR PLUS](#)

L'intérêt des plus jeunes (13-17 ans) pour le match est très faible (seulement 2,9%). En revanche pour les 18-24 ans la moyenne est très satisfaisante avec 24,30%. Toujours en pourcentage, les hommes sont toujours les plus nombreux avec une moyenne 97% pour seulement 3% pour les femmes.

CONCLUSION

Il apparaît avec évidence que les 13-17 ans et 18-24 ans sont très faibles en terme d'audience et donc en terme de licenciés. La politique qui doit être conduite dans les prochaines années, est le développement et la structuration de programmes auprès des jeunes pour renverser la tendance.

L'aspect international d'une compétition suscite plus d'intérêt auprès des internautes lorsqu'une multitude de nations y est représentée. Avec à ce jour, plus de 454 000 vues (uniquement sur les 4 vidéos ci-dessus), nous avons pu toucher les internautes d'un grand nombre de territoire à travers le monde. Il est important de souligner qu'à travers ce type d'évènement la fédération rayonne au niveau international.

PLAN MEDIA

OBJECTIF GLOBAL / DEVELOPPER LA DISCIPLINE SPORTIVE

Pour cela, il est important de continuer nos efforts dans la construction de tournois internationaux. Ce sont ces tournois qui aujourd'hui ont une valeur au niveau médiatique (c'est à dire : l'information sportive qu'en retirent les journalistes a plus d'intérêt quand il s'agit d'un tournoi réunissant plusieurs nations ; en terme d'audience, cette information est davantage suivie par les téléspectateurs). Toutefois, il ne s'agit pas de faire de la quantité, mais de qualité.

MEDIATISATION / A VENIR POUR 2020

- Dans le cadre de la chaîne du CNOSF, réalisation d'un reportage d'une durée de 5 à 6 minutes, consacré à la pratique du bowling au sein d'un club français. Le choix s'est porté vers le club de la Rochelle comptant le plus grand nombre de licenciés. Sa diffusion est programmée sur la chaîne « Sport en France » dans l'émission 'Mon Club'. Cette production, d'une valeur de 3 000 Euros, est offerte par la chaîne aux fédérations sportives (uniquement pour ce premier reportage).
- Pour le mois de mars (23 et 24 mars), réalisation d'un reportage global par Bowling Promotion durant les Jeux Méditerranéens. Eclairage sur l'équipe de France Femme et Homme ainsi qu'un focus sur Maxime Dubois en particulier. Ce reportage sera envoyé sur les réseaux sociaux et sur la chaîne youtube fédérale. Cette production, d'une valeur de 1 500 Euros est offerte par Bowling Promotion à la Fédération. Ce reportage est en cours de négociation pour une diffusion sur « Sport en France ».
- En septembre prochain, réalisation d'une production télévisée avec plusieurs formats de durées (26', 52' et l'intégralité) pour la fédération et les télévisions partenaires par Bowling Promotion Production. Les rencontres internationales avec la participation des joueurs et joueuses de l'Equipe de France, seront filmées et organisées dans le cadre de la Tournée Bowling Pro-Motion Tour. Des engagements de diffusions avec la chaîne locale « Télé Normandie », la chaîne « Sport en France », sont validés. En parallèle, le programme sera également posté sur les chaînes youtube de Bowling Promotion et de la Fédération. Pour cette production qui coûte 20 000 Euros, Bowling Promotion demande une participation financière à la fédération de 2 000 Euros.

PROJET POUR 2021

- Proposition de mise en place d'une coupe Belgique/Pays-Bas/France.
Les partenaires envisagés :
Fédération Française, Fédération Belge, Fédération Néerlandaise
Valcke Bowling Service
3 centres de bowling (à définir)
Bowling Promotion pour la production/post production et contrat TV
3 chaînes TV sont en cours de négociation
Sport en France (FRA) Ziggo Sport (NED) VOOsport (BEL)

Les grandes lignes de ce projet :

Un évènement qui identifie des Pays avant d'identifier un individu.

Un programme inscrit sur 3 ans.

Format envisagé en Baker System (idéal pour la télévision)

Chaque année, une des trois fédérations reçoit les deux autres sur son territoire.
Une fois dans chaque pays à tour de rôle.
La sélection des équipes nationales revient aux DTN des fédérations

Besoins techniques :

Pour minimiser les coûts financiers, la compétition doit se dérouler sur une journée.

Réfléchir au choix du bowling hôte : situation géographique, capacité à s'investir sportivement et financièrement

Prévisionnel financier : en cours d'élaboration présentation en Octobre 2020.